



FIGURES N° 17

octobre 2022

Protection sociale

3,2 MRD €

Montant de l'excédent du régime général de retraite en 2022. (Conseil d'orientation des retraites)

3,7 MRD €

Montant de l'excédent du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco en 2021. (Agirc-Arrco)

13,5%

Part des dépenses de retraite dans le PIB français, soit 289 milliards d'euros. Les retraites représentent 40,8% des dépenses de protection sociale. (DREES)

3,2%

Part des retraités âgés de plus de 55 ans qui exercent une activité professionnelle tout en percevant une pension de retraite. (INSEE)

49%

Part des femmes parmi les personnes ayant recours au dispositif de cumul emploi/retraite. 39% d'entre elles exercent leur activité dans le secteur des services à la personne. (CNAV)

11%

Estimation du taux d'emploi des seniors âgés de plus de 65 ans en 2040, contre 5,5% aujourd'hui. (Eurostat)

41%

Écart moyen entre la pension d'une femme et celle d'un homme en 2018 tous régimes confondus. Des dispositifs comme les pensions de réversion permettent d'atténuer cet écart (DREES)

20%

Part des femmes contraintes de travailler jusqu'à 67 ans pour toucher une retraite à taux plein. (DREES)

68%

Taux de remplacement net des pensions dans l'Union européenne. Le Portugal est le pays où le taux de remplacement net est le plus élevé (90%) devant les Pays-Bas (89%). L'Estonie (34%) et la Lituanie (31%) sont les pays de l'UE où ces taux sont les plus bas. (OCDE)

63,9 ANS

Age moyen de départ à la retraite dans les pays de l'Union européenne. En France, l'âge moyen de départ se situe aux alentours de 62 ans et 9 mois. C'est en Italie (65 ans et 5 mois) que l'âge de sortie du marché du travail est le plus élevé. (Commission européenne / Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse)

16,1%

Part des Allemands âgés de 65 à 69 ans à avoir occupé un emploi au cours de l'année écoulée. (Office fédéral de la statistique)

19,3%

Part des retraités allemands qui bénéficient de ressources inférieures au salaire médian dans le pays. (Eurostat)

50,9%

Part des retraités lettons confrontés au risque de pauvreté. Les pays baltes sont dans l'Union européenne les pays les plus concernés par la pauvreté chez les personnes retraitées (Estonie 47,6%/ Lituanie 47,6%) (Eurostat)

41%

Dans l'Union européenne, les femmes de 65-79 ans ont une pension inférieure de 41% à celle des hommes de la même tranche d'âge. (Conseil d'orientation des retraites)

Ça, c'est dit !

« Nos organisations syndicales rappellent qu'un salarié sur deux arrivant à l'âge de départ à la retraite n'est plus en activité (invalidité, chômage, minima sociaux...). Ainsi, toutes mesures d'âge ne feraient que précariser encore les actuels et futurs travailleurs et travailleuses. Cela ne générerait par ailleurs, aucune économie pour notre système car cela conduirait à un transfert financier vers l'assurance chômage et pour l'invalidité et les minima sociaux, vers notre système de protection sociale. » (Communiqué de l'intersyndicale CFDT-CGT-F0-CGC-CFTC-UNSA-UNEF-SOLIDAIRES-UNEF-VOIX LYCENNE- FIDL - FAGE - MOUVEMENT NATIONAL LYCEEN 3 octobre 2022)

« Les travailleurs salariés et non salariés ont droit, lorsqu'ils prennent leur retraite, à une pension proportionnelle à leurs cotisations et leur assurant un revenu adéquat. Les femmes et les hommes doivent avoir les mêmes chances d'acquérir des droits à pension. Toute personne d'âge avancé a droit à des ressources lui permettant de vivre dans la dignité. » (Principe 15 du Socle européen des droits sociaux, adopté par les Etats membres de l'UE, le 17 novembre 2017)